

Sous la direction de Fabien Conord

HISTOIRE DU MONDE DE 1870 À NOS JOURS

2^e édition

Cours complet

Méthodologie pratique

Lexique des notions

Atlas en couleur

ARMAND COLIN

Auteurs :

Mathias BERNARD, professeur d'histoire contemporaine
à l'Université Clermont Auvergne

Jacques BRASSEUL, professeur d'histoire économique (R)
à l'Université de Toulon

Fabien CONORD, professeur d'histoire contemporaine
à l'Université Clermont Auvergne

Jean-Étienne DUBOIS, professeur agrégé d'histoire
à l'Université de Nantes

Pascal GIBERT, professeur agrégé en CPGE
au lycée Madame-de-Staël (Montluçon)

Illustration de couverture : © Leontura - Getty images

Graphisme : Yves Tremblay

Cartographie : Philippe Paraire

Mise en page : PCA

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70% de nos livres en France et 25% en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2017, 2023

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-200-63656-2

Table des matières

INTRODUCTION

Le monde depuis 1870	13
----------------------	----

Partie 1

L'ère des impérialismes (1870-1914)	17
-------------------------------------	----

Chapitre 1	Le temps de l'expansion coloniale	18
------------	-----------------------------------	----

I.	Le fait colonial en 1870 : un monde colonial en transition et dominé par le Royaume-Uni	18
----	---	----

II.	Années 1880 – années 1900 : le temps de la « course au clocher »	26
-----	--	----

III.	1900-1914 : la « Belle Époque » aux colonies, ou l'impossible pacification coloniale	29
------	--	----

	Conclusion	33
--	------------	----

■ À retenir	33
-------------	----

Chapitre 2	La première mondialisation, 1870-1914	36
------------	---------------------------------------	----

I.	La grande dépression, 1873-1896	36
----	---------------------------------	----

II.	La seconde révolution industrielle	42
-----	------------------------------------	----

III.	Les transformations sociales	51
------	------------------------------	----

	Conclusion	56
--	------------	----

■ À retenir	56
-------------	----

Chapitre 3	Les mondes extra-européens : les voies de la modernité	58
------------	--	----

I.	Les États-Unis d'Amérique, la construction d'une puissance	58
----	--	----

II.	L'entrée de l'Amérique latine dans la modernité	63
-----	---	----

III.	L'Asie orientale : la voie japonaise de la modernité	66
------	--	----

	Conclusion	70
--	------------	----

■ À retenir	71
-------------	----

Chapitre 4	L'Europe à l'âge des nations 1870-1914	73
------------	--	----

I.	Le concert des nations	73
----	------------------------	----

II.	Les visages nationaux de l'Europe politique	76
-----	---	----

	III. Les principaux courants politiques	80
	Conclusion	83
■ À retenir		84
Chapitre 5	Vie des idées et mutations des pratiques culturelles en Europe (1870-1914)	86
	I. Religion et société	86
	II. La vie culturelle entre traditions et renouvellements (de 1870 aux années 1890)	90
	III. La culture entre innovations et diversification (des années 1890 à 1914)	94
	Conclusion	98
■ À retenir		99
Chapitre 6	La France de 1870 à 1914	101
	I. 1870-1885 : le temps des (re)fondations	101
	II. 1886-1905 : le temps des passions	105
	III. 1906-1914 : la République nationale	109
	Conclusion	112
■ À retenir		113
Partie 2		
	Le monde entre guerres et crises (1914-1945)	117
Chapitre 7	La Première Guerre mondiale, première guerre totale (1914-1923)	118
	I. Les phases du conflit	118
	II. Une guerre totale	121
	III. Un monde traumatisé, des sorties de guerre difficiles	125
	Conclusion	129
■ À retenir		129
Chapitre 8	Extension, crise et résilience des démocraties libérales dans l'entre-deux-guerres	132
	I. La fragile extension des démocraties en 1919-1920	132
	II. Les « <i>Roaring Twenties</i> » entre croissance économique, mutations sociales et détente internationale	136
	III. La crise des années 1930 et le recul des démocraties libérales	140
	Conclusion	146
■ À retenir		146

Chapitre 9	Les régimes totalitaires et autoritaires en Europe (1917-1939)	149
	I. La naissance des régimes totalitaires et autoritaires en Europe	149
	II. Les pratiques totalitaires: des idéologies radicales en action	153
	III. Des régimes totalitaires et autoritaires entre diversité et rapprochements géopolitiques	158
	Conclusion	161
■	À retenir	162
Chapitre 10	La France d'une guerre à l'autre: l'érosion de la puissance (1914-1945)	164
	I. 1914-1924: le traumatisme de la Grande Guerre et son ombre portée	164
	II. 1924-1934, la France en transition: fin des illusions et entrée dans des temps incertains	168
	III. 1934-1945, la France, du Front populaire à la Libération	171
	Conclusion	179
■	À retenir	179
Chapitre 11	Les empires coloniaux dans la tourmente (1914-1945)	183
	I. Les sociétés coloniales dans la Grande Guerre: de la mobilisation aux désillusions	183
	II. L'entre-deux-guerres, apogée trompeur des empires coloniaux	188
	III. Des colonies mobilisées et déstabilisées par la Seconde Guerre mondiale	192
	Conclusion	196
■	À retenir	196
Chapitre 12	La Seconde Guerre mondiale: conflit total, « guerre-monde » (1937-1947)	199
	I. Les phases d'un conflit qui se déroule à l'échelle de la planète	199
	II. Guerre totale, guerre génocidaire	203
	III. Un conflit qui marque durablement le monde et les sociétés	208
	Conclusion	213
■	À retenir	213

Partie 3

Un monde en recomposition (1945-1968)

217

Chapitre 13	La guerre froide: le monde à l'heure de la rivalité Est-Ouest	218
	I. L'engrenage en Europe (1945-1949)	218
	II. La cristallisation du conflit Est-Ouest (1947-1953)	223
	III. Un équilibre instable	228
	Conclusion	233
■	À retenir	233
Chapitre 14	La grande transformation des sociétés occidentales, 1945-1968	235
	I. La reconstruction	236
	II. Les Trente Glorieuses	241
	III. L'organisation de la mondialisation	246
	Conclusion	250
■	À retenir	251
Chapitre 15	La France à l'heure de la modernisation	253
	I. 1945-1956, la reconstruction de la France dans un contexte international et colonial tendu	254
	II. 1956-1962, d'une République à l'autre: la France face à la guerre d'Algérie	258
	III. 1962-1969, la France gaullienne entre affirmation internationale, modernisation et crises	261
	Conclusion	264
■	À retenir	265
Chapitre 16	Les décolonisations et l'émergence du Tiers-monde	268
	I. Les premières décolonisations au Proche-Orient et en Asie: négociations, guerres et improvisations	269
	II. Les voies et les temporalités diverses de la décolonisation en Afrique, des années 1950 aux années 1980	272
	III. L'affirmation diplomatique du Tiers-monde dans le contexte de la guerre froide	277
	Conclusion	281
■	À retenir	281

Partie 4

Le monde en transition : la crise des modèles (1968-1989/1991) 285

Chapitre 17	Les soubresauts de l'économie mondiale, 1968-1991	286
	I. Les chocs pétroliers et la crise économique	286
	II. Les réponses à la crise	290
	III. La mondialisation	294
	Conclusion	297
■	À retenir	298
Chapitre 18	Métamorphoses et désagrégation du monde communiste	300
	I. L'URSS, du blocage à la chute (fin des années 1960-1991)	300
	II. L'Europe communiste	304
	III. De l'Asie à l'Amérique latine : expériences tragiques et normalisation des régimes	308
	Conclusion	311
■	À retenir	312
Chapitre 19	Les démocraties libérales, de la contestation culturelle à l'orthodoxie budgétaire (1968-1989)	314
	I. Le moment 1968	314
	II. Un changement de cycle politique	318
	III. Les mutations du système politique occidental à l'échelle des États	322
	Conclusion	325
■	À retenir	326
Chapitre 20	La France entre crises et mutations	328
	I. 1969-1981 : de la prospérité à la crise économique et sociale	328
	II. 1981-1988 : les années Mitterrand entre virage libéral et crispation identitaire	332
	III. Par-delà la crise, une société française en mutation	335
	Conclusion	338
■	À retenir	338

Chapitre 21	Les «Suds» face aux enjeux de l'indépendance et du développement	341
I.	Le Tiers-monde face à l'héritage colonial et aux enjeux du développement	341
II.	Les voies diverses du développement dans les pays du Tiers-monde	347
III.	La difficile indépendance politique et diplomatique du Tiers-monde dans le contexte de la guerre froide	351
	Conclusion	355
■	À retenir	355
Chapitre 22	Le Moyen-Orient de 1967 à 1991 : un foyer de tensions	358
I.	Un cycle guerrier presque ininterrompu	358
II.	Le tournant conservateur des États moyen-orientaux	363
III.	Abcès et radicalisations	367
	Conclusion	370
■	À retenir	371
 Partie 5		
	Ordres et désordres de la mondialisation (1989/1991-2015)	375
Chapitre 23	Nouvel ordre mondial et nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide	376
I.	Les États-Unis, « <i>reluctant sheriff</i> » d'un nouvel ordre mondial conflictuel dans les années 1990	377
II.	Le tournant du 11 septembre 2001 : essor du djihadisme islamiste et apories de la «guerre contre le terrorisme»	381
III.	Principaux conflits régionaux et recomposition des rapports de force internationaux depuis les années 2010	386
	Conclusion	391
■	À retenir	392
Chapitre 24	La démocratie dans le monde depuis 1989 : progrès, limites et menaces	395
I.	Le devenir des anciens pays communistes	395
II.	Les démocraties libérales d'Europe et d'Amérique	398
III.	De l'Asie du Sud à l'Afrique subsaharienne, des voies difficiles	403
	Conclusion	409
■	À retenir	410

Chapitre 25	Les enjeux démographiques, économiques et environnementaux d'un monde interconnecté	413
	I. Une humanité en route vers son apogée démographique	414
	II. L'accélération d'une mondialisation économique chaotique	420
	III. Un monde à l'heure humaine : les enjeux de l'Anthropocène	427
	Conclusion	432
	■ À retenir	433
Chapitre 26	La France à l'épreuve de la mondialisation	436
	I. L'intégration croissante de l'économie française dans la mondialisation	436
	II. Une société et un territoire français de plus en plus fragmentés	440
	III. Un écosystème politique en crise	444
	Conclusion	451
	■ À retenir	451
MÉTHODES		
	Méthodologie et sujets corrigés	454
	Conseils généraux de méthodologie	455
	I. Méthode pour la dissertation en histoire	455
	II. Méthode pour le commentaire de document historique type texte	457
	III. Méthode pour le commentaire d'un document iconographique	461
	IV. Méthode pour le commentaire d'un document statistique	463
	Sujets corrigés : dissertations	465
	Sujet 1 : Le xx ^e siècle, un siècle américain ?	465
	Sujet 2 : Capitalisme et impérialisme, étude comparée de la France et du Royaume-Uni (1870-1939)	473
	Sujet 3 : La Chine et le monde (années 1870-1949)	475
	Sujet 4 : La question paysanne en Russie/URSS (années 1870-1941)	478
	Sujet 5 : Les Français et la presse (1870-1940)	483
	Sujet 6 : Culture, politique et villes en France (1870-1914)	485
	Sujet 7 : Les Noirs aux États-Unis d'Amérique (années 1870-1964)	487
	Sujet 8 : L'art fasciste	489
	Sujet 9 : Charles de Gaulle	493

Sujets corrigés : commentaires de documents	495
Sujet 10: Déclaration écrite lue par Mohandas Karamchand Gandhi lors de son procès à Ahmedabad, le 23 mars 1922	495
Sujet 11 : Le rapport Beveridge et le programme du Conseil national de la Résistance. Étude comparée	506
Sujet 12: Discours de Edward M. Kennedy en faveur de Barack Obama, 28 janvier 2008	513
Sujet 13: Les conditions de travail et de vie des ouvriers et des mineurs en France (fin XIX ^e -début XX ^e siècle)	517
Sujet 14: La <i>Volksgemeinschaft</i> (« communauté du peuple ») selon les nazis	522
Chronologie	527
Bibliographie	533

INTRODUCTION

Le monde depuis 1870

Écrire une histoire du monde depuis 1870 peut sembler relever d'une insupportable prétention ou d'une naïveté confondante : comment restituer la richesse et la complexité de ce passé proche et encore mouvant dans un manuel à destination des étudiants ? Les auteurs de ce livre sont conscients de la vanité de l'exercice. Étant tous Français, leur vision est nécessairement parcellaire et localisée, même s'ils se veulent ouverts au monde. Lucides sur les ressources mises à disposition des étudiants de premier cycle dans la plupart des bibliothèques universitaires, ils ont principalement retenu dans les bibliographies qu'ils proposent des titres en langue française, tout en ayant utilisé de nombreux travaux étrangers pour la préparation de cet ouvrage. Ils se sont toutefois efforcés, dans les limites du format et des contraintes précitées, de proposer à leurs lecteurs un panorama véritablement mondial, sinon toujours équilibré. Deux raisons les y conduisent : l'une des mutations majeures de la période 1870-2017 consiste précisément dans un rééquilibrage du monde au détriment de l'Europe qui le dominait nettement en début de séquence ; les historiens ont eux-mêmes pris conscience de cette évolution dans leur appréhension des sociétés contemporaines, désormais envisagées sous l'angle d'une histoire globale, transnationale ou connectée.

Le plan suivi est délibérément chronologique au niveau des parties, elles-mêmes subdivisées de façon thématique et géographique. Cinq grands moments se dégagent. De 1870 à 1914, le monde est essentiellement dominé par l'Europe, qui exporte ses hommes, ses capitaux et ses idéologies sur les autres continents, même si des puissances nouvelles émergent en Amérique du Nord ou en Asie orientale. De 1914 à 1945, le monde entre dans « l'ère des catastrophes » (E. J. Hobsbawm) : la séquence est ouverte et close par deux guerres mondiales, tandis que l'entre-deux-guerres voit l'éclosion des totalitarismes et un recul prononcé de la démocratie. De 1945 à 1968, les mutations sont multiples : croissance économique soutenue, vaste mouvement de décolonisation, émergence de nouvelles pratiques et thématiques culturelles, le tout dans un contexte de guerre froide entre systèmes capitaliste et communiste. La crise morale et matérielle de ces modèles marque la séquence suivante, qui s'achève en 1989/1991 avec l'effondrement du bloc communiste. Depuis les années 1990, l'accélération de la mondialisation se double de conflits et génère de nombreuses résistances qui revêtent des formes diverses.

À l'intérieur de ces cinq grandes parties, les subdivisions sont thématiques et/ou géographiques. L'histoire économique et sociale du monde est ainsi largement présente afin de ne pas réduire la restitution de la période à une chronique des faits diplomatiques et militaires les plus saillants, même si les relations internationales et les principaux conflits sont naturellement traités (chaque guerre mondiale fait ainsi l'objet d'un chapitre). Les mondes extra-européens, colonisés ou non, sont au cœur d'un chapitre au moins dans chaque partie jusqu'en 1989/1991, prenant en compte la décolonisation et les formes de néo-colonialisme. La France fait l'objet d'un chapitre au sein de chaque partie, afin que chaque lecteur puisse aussi se représenter ce pays au cours de la période considérée.

Presque tous les auteurs de ce manuel sont liés à l'université de Clermont-Ferrand qui compta parmi ses professeurs le grand historien portugais Vitorino Magalhães Godinho, qui la quitta pour devenir ministre de l'Éducation et de la Culture dans son pays d'origine après la révolution des Œillets. Spécialiste des Grandes Découvertes, il était aussi une figure reconnue de l'histoire globale, auquel plusieurs institutions américaines et françaises ont rendu hommage. Comme l'aube des temps modernes sur laquelle il travaillait, la période considérée dans ce manuel correspond à une profonde mutation dans la mise en relation des hommes et des espaces. C'est par quelques mots de l'un de ses derniers ouvrages que nous souhaitons terminer afin d'inviter nos lecteurs étudiants à voir dans l'histoire davantage qu'une discipline universitaire, une réflexion citoyenne autant que le champ où peut se déployer leur curiosité intellectuelle :

« Camões pouvait maintenant chanter la geste des navigations en se référant à l'Europe, si policée et riche. Et Montaigne réfléchir sur ce qu'est l'homme entre les hommes, si ondoyants et divers. Le moment privilégié de Camões et Montaigne : la connaissance du monde et la connaissance de soi. »¹

Ce monde en mouvement est le leur, et c'est à eux qu'il revient « d'imaginer la cartographie des avenir possibles »².

La présente édition de cet ouvrage de synthèse contient plusieurs ajouts et modifications par rapport à la précédente. Outre quelques rectifications et compléments (y compris bibliographiques) apportés aux quatre premières parties, les changements concernent principalement la cinquième partie et les exercices proposés. Deux nouveaux sujets de dissertation ont été ajoutés parmi ces derniers, portant respectivement sur la Chine et sur la Russie, deux puissances impériales dont la présence dans le volume est ainsi rendue plus visible. Surtout, la cinquième partie de l'ouvrage a été profondément remaniée. Tous les chapitres portant sur cette séquence d'histoire proche ont été remis à jour et l'un d'eux a même été entièrement refondu afin de mieux intégrer dans cette nouvelle édition les problématiques environnementales, démographiques et sanitaires, (re)devenues centrales en période d'Anthropocène.

1. Vitorino Magalhães Godinho, *Le devisement du monde. La pluralité des espaces à l'âge global de l'humanité xv^e-xvi^e siècles*, Lisbonne, Instituto Camões, 2000, p. 185.

2. *Ibidem*, p. 17.

PARTIE 1

CHAPITRE 1 LE TEMPS DE L'EXPANSION COLONIALE	18
CHAPITRE 2 LA PREMIÈRE MONDIALISATION, 1870-1914	36
CHAPITRE 3 LES MONDES EXTRA-EUROPÉENS : LES VOIES DE LA MODERNITÉ	58
CHAPITRE 4 L'EUROPE À L'ÂGE DES NATIONS 1870-1914	73
CHAPITRE 5 VIE DES IDÉES ET MUTATIONS DES PRATIQUES CULTURELLES EN EUROPE (1870-1914)	86
CHAPITRE 6 LA FRANCE DE 1870 À 1914	101

L'ÈRE DES IMPÉRIALISMES (1870-1914)

Le temps de l'expansion coloniale

PLAN DU CHAPITRE

- I. Le fait colonial en 1870 : un monde colonial en transition et dominé par le Royaume-Uni
- II. Années 1880 – années 1900 : le temps de la « course au clocher »
- III. 1900-1914 : la « Belle Époque » aux colonies, ou l'impossible pacification coloniale

Conclusion

Au ^{xix}^e siècle, la colonisation reste un phénomène essentiellement européen. Mais ce siècle voit le basculement entre deux mondes coloniaux, avec le déclin ou la fin des empires mercantilistes de la période moderne, et l'essor d'un impérialisme de type nouveau, aux ressorts complexes, et aboutissant à des formes de domination coloniale variées sur des territoires immenses. Dans les années 1810 et 1820, l'Espagne et le Portugal avaient perdu leurs colonies américaines. Si la plupart des pays d'Europe occidentale conservaient le contrôle de comptoirs ou de petites îles comme autant d'escalles navales, seul le Royaume-Uni avait étendu progressivement sa domination sur des espaces continentaux immenses en Amérique du Nord (malgré l'indépendance des États-Unis en 1783), en Océanie et dans le sous-continent indien. Mais à partir des années 1870, le réveil des appétits impérialistes des autres nations occidentales entraîne une période de conquêtes coloniales d'une rapidité et d'une ampleur sans précédent, aboutissant en quelques décennies à la domination coloniale de l'ensemble de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est. Ce chapitre s'attache à comprendre quelles sont les raisons de ce nouvel impérialisme, à préciser la chronologie et les modalités de ces nouvelles conquêtes coloniales, mais aussi à souligner la diversité des sociétés coloniales existant à la veille de la Première Guerre mondiale.

I. Le fait colonial en 1870 : un monde colonial en transition et dominé par le Royaume-Uni

En 1815, le congrès de Vienne avait acté la supériorité maritime et coloniale du Royaume-Uni. Jusque dans les années 1870, son empire colonial est, de loin, le plus étendu, devant la France, les Pays-Bas et

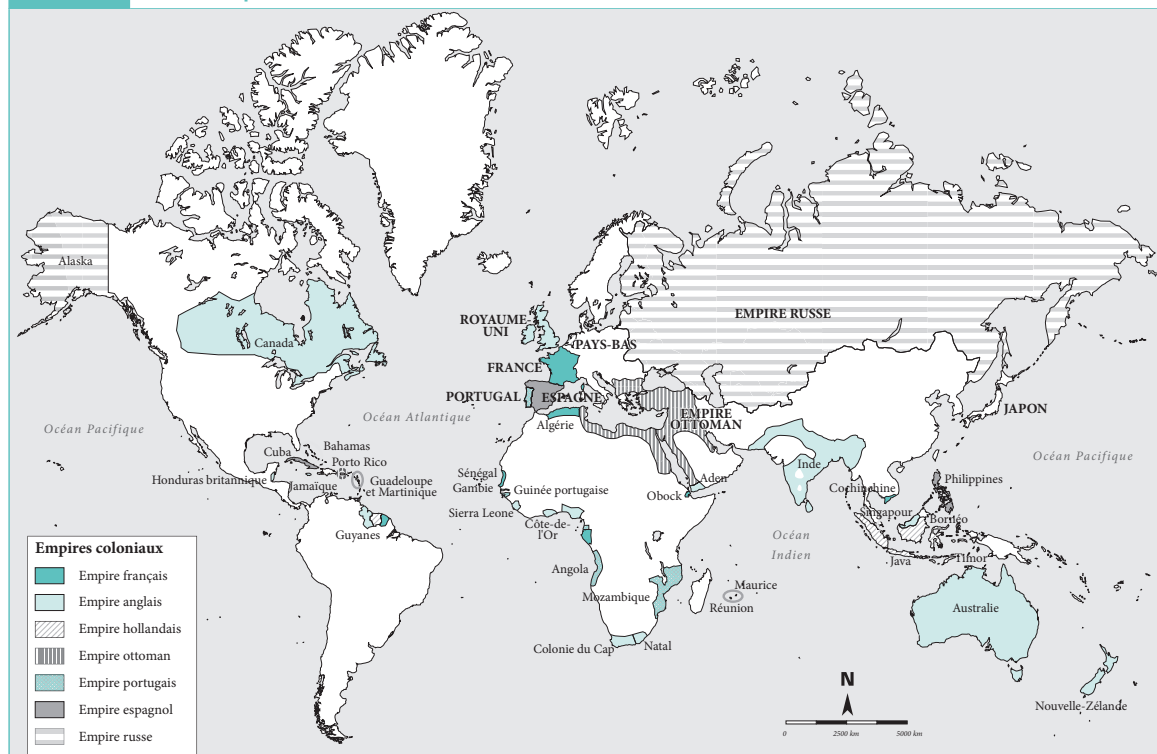
l'Espagne. Ces anciennes **colonies** européennes, situées pour l'essentiel dans l'espace Caraïbe, sont issues d'un modèle colonial mercantiliste et ont du mal, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, à en sortir.

La **colonisation** est la domination de populations et de territoires par une métropole éloignée et sans continuité territoriale avec ses colonies.

1. L'héritage du modèle mercantiliste de la première colonisation européenne

Le mercantilisme définit le modèle de développement colonial qui avait cours dans les territoires américains conquis par les Européens à partir du XVI^e siècle. Il repose sur deux piliers : des plantations esclavagistes produisant pour les métropoles, notamment du coton et de la canne à sucre, et un système de monopoles commerciaux garantissant les revenus des colons et des armateurs nationaux, seuls autorisés à transporter les marchandises produites outre-mer. Ces piliers s'effondrent progressivement au cours du XIX^e siècle. En effet, l'interdiction de la traite des Noirs à partir de 1807, puis les abolitions successives de l'esclavage, commencées par le Royaume-Uni à partir de 1833, puis par la France en 1848, assèchent peu à peu les traites négrières transatlantiques. De son côté, la libéralisation du commerce mondial met fin au système de l'exclusif maritime en faveur des armateurs nationaux, même si des mesures protectionnistes continuent à protéger en partie les productions issues des plantations coloniales.

Carte 1 Les empires coloniaux au milieu du XIX^e siècle



Les îles des Antilles et des Mascareignes – Réunion française et île Maurice britannique – connaissent des évolutions assez semblables à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces sociétés restent très marquées par la mémoire de l'esclavage, où la différenciation se faisait par la couleur de la peau, qui déterminait les droits des différentes catégories de la population : blancs, métis, noirs libres, dits « libres de couleur » ou esclaves. Dans les îles françaises et britanniques, l'accès à l'égalité formelle des droits politiques et sociaux n'empêche pas le maintien d'inégalités raciales de fait, les planteurs blancs gardant l'essentiel du capital économique et social des colonies. Ainsi, en 1870, seuls 14 % des garçons et 8 % des filles de couleur sont scolarisés dans les Antilles françaises. Dans les îles de Porto Rico et de Cuba, sous domination espagnole jusqu'en 1898, le modèle esclavagiste se maintient plus longtemps. En effet, si l'Espagne interdit officiellement la traite des esclaves en 1835, elle ferme largement les yeux sur la poursuite de la traite clandestine jusque dans les années 1860 et l'abolition de l'esclavage dans ces îles est plus tardive, 1873 pour Porto Rico, graduellement entre 1870 et 1886 pour Cuba. Mais la fin progressive de l'esclavage ne met pas fin au modèle économique de la plantation de produits d'exportation à destination d'un marché métropolitain protégé. Le renchérissement des coûts d'exploitation induits par la fin de l'esclavage, ainsi que le départ de nombreux anciens esclaves, préférant quitter les plantations pour pratiquer une agriculture de subsistance sur des terres souvent pauvres, poussent les planteurs à avoir massivement recours à une migration de travail connue sous le nom d'« engagisme ». Ces « engagés », la plupart indiens ou chinois, signent des contrats, souvent de cinq ans, pour venir travailler dans des conditions très précaires dans des plantations d'exportation aux Antilles, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est. Nombreux sont ceux qui choisissent de rester et de s'installer sur place à la fin de leur contrat. Au total, près de 600 000 engagés indiens, 250 000 chinois, 40 000 malais et indonésiens ont travaillé dans les plantations antillaises entre 1834 et 1920. Le maintien des inégalités socio-économiques, la concurrence de la main-d'œuvre des « engagés » et la forte pression démographique expliquent qu'une forte conflictualité sociale, latente ou parfois violente, se soit maintenue au sein de ces territoires. Des partis et des syndicats visant à défendre les intérêts des populations descendant des esclaves se sont d'ailleurs développés à partir de la fin du siècle.

FOCUS

Dans les Indes néerlandaises, la situation coloniale est assez similaire à celle des Antilles, bien que la présence européenne soit plus limitée. Présents sous forme de comptoirs dès le ^{xvii}^e siècle sur l'île de Java, dont ils renommèrent la capitale Jakarta en Batavia, les Hollandais étendent progressivement leur domination sur l'ensemble de cette île et des îles environnantes. En 1871, un accord avec le Royaume-Uni prévoit le partage de leurs zones d'influence sur l'île de Sumatra, les Britanniques contrôlant le détroit de Malacca et les Hollandais le reste de l'île, qu'ils mettent 30 ans à conquérir totalement (1873-1903). En 1908, l'ensemble de l'actuelle Indonésie est sous souveraineté néerlandaise. À partir des années 1830, les Hollandais avaient développé le modèle des plantations en obligeant les paysans indigènes à remplacer la culture traditionnelle du riz par une culture tropicale exportable sur un cinquième de leurs terres : café, thé, sucre de canne, tabac ou indigo principalement. Dans les années 1860, cette obligation est abandonnée mais la privatisation des terres résultant de la loi agraire de 1870 favorise l'installation de colons européens qui perpétuent le modèle de la plantation. Par ailleurs, malgré des investissements sanitaires et scolaires non négligeables vis-à-vis de la population indonésienne à partir du début du ^{xx}^e siècle, les mouvements indépendantistes montent en puissance dans les années 1910.

2. Les Indes britanniques : joyau ou fardeau colonial ?

Les Indes constituent un ensemble original parmi les colonies britanniques. Étendues sur près de 5 millions de km² courant de l'actuel Pakistan à l'actuelle Birmanie, et peuplées de 300 millions d'habitants en 1900, elles apparaissent comme le « joyau de la couronne britannique », conférant au Royaume-Uni une puissance économique, démographique et stratégique sans équivalent. Pour contrôler ce territoire immense et très peuplé, la présence métropolitaine est pourtant fort modeste, les ressortissants britanniques ne dépassant guère les 140 000 personnes de la fin du ^{xix}^e siècle à l'indépendance, dont 70 à 80 000 civils – fonctionnaires, ingénieurs et techniciens, enseignants et missionnaires, hommes d'affaires et représentants de commerce – et 65 000 militaires. Peu de Britanniques font souche sur place : la plupart y sont de passage pour un temps plus ou moins long. Selon **Rudyard Kipling** dans un poème publié en 1898 intitulé « Le fardeau de l'homme blanc », c'est à eux que revient la noble mais difficile mission de civiliser les populations indiennes. Mais cette présence britannique provoque depuis longtemps de nombreuses tensions qui ont entraîné une profonde réorganisation coloniale dans les années 1860-1870.

La présence anglaise en Inde remonte au tout début du ^{xvii}^e siècle avec la création, en 1600, de l'East India Company (EIC) – Compagnie orientale des

Rudyard Kipling

(1865-1936) est un journaliste et poète britannique né en Inde, prix Nobel de littérature en 1907, qui a vécu et parcouru l'ensemble de l'Empire britannique. Son roman le plus connu reste *Le Livre de la jungle*, paru en 1894. Dans un poème publié en 1898, intitulé « Le fardeau de l'homme blanc », il estime que c'est à ce dernier que revient la noble mais difficile mission de civiliser les populations indiennes.

Indes – qui a jusqu'en 1813 le monopole du commerce entre le Royaume-Uni et l'Asie. Après la défaite et l'éviction des Français du sous-continent lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763), l'EIC commence une conquête territoriale de l'Inde, d'abord le Bengale dès 1773, puis, par une série de guerres ou par l'allégeance de princes locaux, sur l'ensemble de la péninsule indienne à partir du milieu du XIX^e siècle. Mais en 1857-1858, les Britanniques doivent affronter un grand soulèvement connu sous le nom de « révolte des Cipayes », du nom donné aux soldats indiens intégrés aux troupes anglaises, inquiets de la remise en cause croissante de traditions religieuses ou locales par le colonisateur. La répression est féroce, faisant sans doute plusieurs centaines de milliers de morts, et s'accompagne d'une réorganisation du gouvernement de l'Inde. Les Britanniques estiment que leur entreprise d'occidentalisation de l'Inde est à l'origine de la révolte, et qu'il faut au contraire maintenir les piliers traditionnels de la société indienne : le pouvoir des princes locaux, le droit civil pré-colonial des populations hindoues majoritaires et régies par un système de castes, et celui des populations musulmanes minoritaires mais très présentes le long des vallées de l'Indus et du Gange au Nord du pays. Cependant le droit commercial et le droit pénal sont inspirés des normes juridiques britanniques, faisant du droit indien un droit hybride. L'EIC est dissoute en 1858 et l'administration de l'Inde placée directement sous l'autorité du gouvernement de Londres, représenté sur place par un vice-roi, résidant d'abord à Calcutta, puis, à partir de 1911, à Delhi, où les Anglais construisent une nouvelle capitale, New Delhi. En 1877, la reine Victoria est proclamée impératrice des Indes, les princes locaux devenant ses vassaux. Un tiers du territoire et un quart de la population de l'Inde échappent en effet à l'administration directe de Londres au profit de princes jugés suffisamment loyaux. Mais la gestion de ces près de 500 États princiers reste dans les faits étroitement surveillée par les Britanniques.

Cette réorganisation administrative ne désarme pas tous les mécontentements liés à la présence anglaise. À partir des années 1870, la société indienne trouve de nouvelles manières de contester la domination britannique sans entrer en révolte ouverte. Les grandes famines des années 1876-1878, qui causent la mort de plus de 5 millions d'Indiens, font prendre conscience à une partie des élites indiennes du caractère prédateur de la colonisation anglaise. Toutes les ressources naturelles et fiscales prélevées en Inde par le colonisateur ne sont pas réinvesties sur place, entraînant un appauvrissement du pays. Par ailleurs, la population ne jouit d'aucun droit politique. À partir des années 1880, une petite élite anglicisée commence à revendiquer l'application des principes libéraux et constitutionnels qui font la fierté des Britanniques mais qu'ils n'ont pas mis en pratique en Inde. En 1885, cette élite fonde le Congrès national indien, qui tient des réunions annuelles et porte des revendications en faveur de l'ouverture des droits politiques aux Indiens et d'une plus grande autonomie de gestion vis-à-vis de Londres. Au début du XX^e siècle, des divergences croissantes apparaissent entre les modérés du Congrès, partisans du dialogue et de réformes, et des nationalistes activistes hindous qui appellent, notamment au Bengale, à un

boycott massif des produits anglais et à l'achat de produits indiens, le *swadeshi*, et commettent des attentats contre des fonctionnaires britanniques. De leur côté, les élites musulmanes s'inquiètent de l'émergence d'un nationalisme hindou au sein du Congrès, et décident de créer en 1906, avec le soutien du colonisateur, la Ligue musulmane. Devant ce regain de tensions nationalistes, les plus importantes depuis la révolte des Cipayes, les Britanniques décident en 1909 de donner à certaines catégories de la population indienne, divisée en deux électors distincts – hindou et musulman –, le droit d'élire des représentants au sein de « conseils législatifs » provinciaux chargés de quelques pouvoirs de gestion aux côtés des gouverneurs britanniques. Ces mesures favorisent les modérés du Congrès et isolent les nationalistes. Quand la Première Guerre mondiale éclate, l'Inde est calme et l'opinion soutient l'envoi en Europe de troupes indiennes combattant pour le Royaume-Uni.

3. Les colonies de peuplement : réalité britannique, exception française

De 1815 à 1930, 60 millions d'Européens environ quittent le vieux continent, parmi lesquels 22 millions de Britanniques jusqu'en 1914, puis 2 autres millions jusqu'au début des années 1930. Ces migrations massives apparaissent comme un exutoire à la misère sociale qui touche un Royaume-Uni en forte croissance démographique et connaissant des mutations économiques et sociales majeures liées à son industrialisation précoce et rapide. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, les États-Unis et le Canada sont leurs premières destinations, puis, avec l'amélioration des conditions de transport, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont à leur tour concernées. À partir des années 1870, les migrants britanniques se dirigent de plus en plus vers des territoires de l'empire, à proportion d'un tiers des émigrants pour la période 1871-1880, de la moitié pour les années 1901-1910 et des trois quarts pour les années 1920-1929. L'identité des migrants change également au cours du siècle : bannis politiques, prisonniers de droit commun ou hommes seuls cherchant du travail au début du siècle, puis des migrations de familles entières attirées par le plus grand égalitarisme des sociétés de colons installées outre-mer en comparaison de la rigidité des hiérarchies sociales en métropole. Toutefois, si les colons britanniques se sentent sur un pied d'égalité, ils rejettent dans un statut d'infériorité les populations considérées comme étrangères, même si leur présence sur ces territoires était bien antérieure à la leur : Aborigènes ou Maoris en Océanie, Amérindiens au Canada, populations noires en Afrique du Sud.

Les principales colonies de peuplement britanniques sont au nombre de quatre : le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. Elles évoluent, selon des chronologies différentes, vers une autonomisation progressive, concrétisée par le **statut de Dominion**. Mais si les trois premières connaissent des évolutions démographiques, sociales et politiques similaires, l'Afrique du Sud ► est un cas plus à part.

Dans l'Empire britannique, le **statut de Dominion** désigne un territoire auquel Londres a accordé une autonomie de gestion pour sa politique intérieure, mais pas pour sa politique internationale. Le terme tombe en désuétude après la Seconde Guerre mondiale car ces pays deviennent des membres du Commonwealth et sont dès lors des États pleinement souverains et politiquement indépendants du Royaume-Uni.

► La situation particulière de l'Afrique du Sud est abordée, p. 32

Le Canada est une ancienne colonie, peuplée de Français et de Britanniques depuis le ^{xvi}^e siècle. Le Royaume-Uni récupère l'ensemble des territoires français en 1763 grâce à sa victoire lors de la guerre de Sept Ans. La cohabitation souvent conflictuelle de ces deux peuples européens, d'origine française au Bas-Canada, le long du fleuve Saint-Laurent, et d'origine britannique dans le Haut-Canada voisin des Grands Lacs, alimente des revendications de plus en plus pressantes d'autonomie politique de ces deux ensembles. Les évolutions institutionnelles élaborées pour le Canada sont ensuite adaptées aux autres colonies de peuplement de l'empire britannique. Dès les années 1840 triomphe le principe du *Responsible Government*, à savoir, dans les provinces et à l'échelle de la colonie, des gouvernements aux pouvoirs de plus en plus larges et responsables devant les assemblées élues localement. En 1867, le Canada se voit accorder le statut de Dominion, lui reconnaissant une autonomie complète sur ses affaires intérieures, la métropole ne gardant la main que sur les questions monétaires, diplomatiques et militaires, qui ne lui sont que progressivement dévolues les décennies suivantes. En 1871, la colonie occidentale de la Colombie britannique est rattachée au Canada, ce qui accélère la colonisation et l'exploitation des territoires situés entre les Grands Lacs et le Pacifique, notamment grâce à la construction, de 1869 à 1885, de la ligne ferroviaire du « Canadien Pacifique ». En 1914, le Canada est un immense territoire de 10 millions de km², mais peuplé par 10 millions d'habitants seulement, et sous l'influence économique et démographique croissante des États-Unis.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande présentent une configuration et une évolution assez similaire à celle du Canada. L'Australie est une île-continent de 7,7 millions de km², intégralement occupée par le Royaume-Uni à la fin des années 1820, et qui lui sert d'abord de bagne pour criminels et prisonniers politiques. À partir des années 1830 se développe une émigration de travailleurs qui accélère le peuplement européen de l'île, parallèle au dépérissement rapide de la population aborigène, passée de 300 000 individus à la fin du ^{xviii}^e siècle à 80 000 en 1910 en raison des violences des colons, de leur relégation géographique et sociale sur les terres les plus pauvres et des maladies apportées par les Européens. Au début du ^{xx}^e siècle, ils ne représentent plus que 2 % de la population totale de l'île. À l'inverse, la population blanche de l'île s'accroît à un rythme de plus en plus soutenu, passant de 38 500 personnes en 1828 à 400 000 en 1851, plus d'1,1 million et 3,4 millions en 1901. En 1900, Londres approuve la création d'une fédération des différentes colonies australiennes, dirigée par un Premier ministre responsable devant un Parlement élu au suffrage universel masculin, puis féminin en 1902. Cette fédération australienne obtient ensuite, en 1901, un statut de Dominion équivalent à celui du Canada. La Nouvelle-Zélande ne passe quant à elle sous souveraineté britannique qu'en 1840, grâce au traité de Waitangi par lequel la reine reconnaît aux populations maories locales sa protection et le maintien de leur autonomie sur leurs terres. Cependant,

les conflits fonciers meurtriers avec les colons britanniques sont récurrents tout au long du siècle, à mesure que la population blanche de l'île augmente : 59 000 Européens en 1858, 800 000 en 1900 et 1,2 million en 1914. La population maorie décline dans le même temps de 110 000 individus en 1840 à 30 000 dans les années 1920 pour les mêmes raisons que les Aborigènes en Australie. Politiquement, l'île est unifiée dès 1876, le suffrage universel masculin y est adopté dès 1879, féminin dès 1893, et le statut de Dominion lui est accordée en 1907.

Il faut enfin évoquer le cas de l'Algérie française, seule autre véritable colonie de peuplement en dehors de l'Empire britannique. Avant la conquête d'Alger par les Français en 1830, puis de l'ensemble du Tell algérien – territoire situé entre la mer et le désert – dans les années 1840, les territoires de l'actuelle Algérie sont, depuis le xvi^e siècle, dans une dépendance de type colonial vis-à-vis de l'Empire ottoman. Ce territoire compte 3 millions d'habitants à l'arrivée des Français, populations arabes et kabyles elles-mêmes divisées en différentes tribus. La colonisation du pays commence véritablement à partir des années 1840, de nombreux civils français, espagnols et italiens arrivant pour s'installer sur des terres confisquées ou achetées aux tribus : on compte 100 000 colons en 1848, dont 50 % de Français, et 530 000 à la fin du siècle, dont deux tiers de Français, pour 3,8 millions d'Algériens. La révolution de 1848 avait fait de l'Algérie un « territoire français » sur le modèle métropolitain, divisé en trois départements – d'Alger, d'Oran et de Constantine. Le Second Empire tenta de protéger les propriétés foncières collectives des Algériens face aux appétits des colons. Mais la chute de l'Empire en 1870 change la donne au bénéfice de ceux-ci. En 1871, une grande révolte éclate en Kabylie devant les spoliations grandissantes, puis une autre en 1881 à la frontière du Maroc, toutes deux rapidement réprimées par l'armée. En 1873, la loi Warnier met fin au principe d'indivision des terres collectives des tribus, permettant de les découper et de les vendre en parcelles : de 1881 à 1914, les Algériens sont privés d'un quart de la surface agricole utile du pays, soit 2 millions d'hectares sur 8 millions. Depuis 1865, les populations algériennes vivent sous le statut « d'indigènes musulmans » : la loi musulmane, et non le code civil français, régit le statut personnel des Algériens. Une loi de 1881 donne un cadre législatif à une série de dispositions, souvent plus anciennes, qui placent les Algériens dans une situation d'infériorité juridique par rapport aux Européens et qui sont connues sous le nom de « **code de l'indigénat** ». L'Algérie est donc dans une situation très complexe et paradoxale : le colonisateur français laisse la porte ouverte à une assimilation totale des territoires et de leurs habitants, dans la lignée de l'universalisme républicain français, tout en pratiquant au quotidien un régime de discrimination sociale et juridique intolérable pour les Algériens.

Le « **code de l'indigénat** » désigne l'ensemble des dispositions juridiques définissant le statut des populations considérées comme « indigènes » par le colonisateur français. Elles sont soumises à une justice administrative répressive pouvant donner lieu à des peines, parfois collectives, d'amendes, de confiscations de biens, d'enfermement et de travail forcé. Un tel statut propre aux populations indigènes existe dans tous les empires coloniaux.

II. Années 1880 – années 1900 : le temps de la «course au clocher»

C'est par cette expression que Jules Ferry qualifie, en 1890, la période de conquête de l'Afrique qui s'est accélérée dans les années 1880. Il justifie pour sa part cette expansion coloniale, dont il est l'un des principaux promoteurs en France, par la nécessité de trouver de nouveaux débouchés commerciaux à une industrie européenne qui connaît alors une situation de surproduction, accrue par le développement industriel très rapide de l'Allemagne et des États-Unis qui mettent alors en place des barrières douanières protectionnistes. Enfin, l'Allemagne et l'Italie venant de terminer leur unification nationale au tournant des années 1870, le sentiment nationaliste exacerbé de la période précédente se détourne vers l'expansion coloniale. À ces considérations s'ajoutent des justifications humanitaires et morales : la lutte contre l'esclavage qui continue à être pratiqué, notamment en Afrique orientale en direction du Moyen-Orient et de l'Asie, et l'affirmation unilatérale d'une mission de civilisation des peuples inférieurs par les peuples supérieurs. L'ensemble des puissances européennes occidentales entrent alors dans une compétition impérialiste, suivies par les États-Unis et le Japon, et ce mouvement de conquête, aussi appelé nouvel impérialisme, aboutit à la mise sous tutelle coloniale de l'ensemble de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est.

1. Le «Scramble for Africa» (la «ruée sur l'Afrique»)

En Afrique, les comptoirs côtiers européens sont anciens et se sont progressivement reconvertis du trafic négrier au commerce de matières premières utiles à l'industrie européenne, notamment les huiles d'arachide et de palmiste et la gomme arabique. À partir des années 1850-1860, les Européens progressent lentement de ces ports vers l'intérieur des terres : les Portugais depuis la côte angolaise et mozambicaine, les Anglais depuis la région de Lagos annexée en 1861, et les Français depuis la côte sénégalaise. À la toute fin des années 1870, la reprise de la progression des Français au Sénégal éveille les inquiétudes des Britanniques installés au Sierra Leone, et l'expédition française de **Pierre Savorgnan de Brazza** au Congo attise la convoitise du roi des Belges, Léopold II, qui projette de se tailler un empire personnel dans cette région. Mais c'est en Afrique du Nord que les rivalités impériales s'exacerbent. En 1869, l'ouverture du canal de Suez, contrôlé majoritairement par des capitaux français, ouvre une nouvelle voie maritime vers l'Asie, plus rapide que le contournement de l'Afrique. Le contrôle de cette nouvelle route en direction des Indes devient une priorité stratégique pour le Royaume-Uni, qui s'empare de l'île de Chypre en 1878 puis de l'Égypte en 1882, sous la forme d'un protectorat, évinçant de fait les Français, très influents dans ce pays depuis l'expédition de Bonaparte à la fin du XVIII^e siècle. L'année précédente, en 1881, la France a devancé l'Italie

Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) est un officier de marine qui remonte le fleuve Congo depuis la côte gabonaise et est à l'origine du premier établissement français le long de ce fleuve, renommé plus tard Brazzaville en son honneur. Il dénonce la violence et la cupidité des sociétés européennes ayant obtenu la concession de l'exploitation le bassin du Congo au nom de la France et de la Belgique.

dans la mise sous tutelle de la Tunisie, qui devient un protectorat français au détriment de l'empire ottoman. Elle s'installe ensuite à Djibouti en 1884 pour assurer aux navires français une escale de ravitaillement sur la nouvelle route des Indes. L'Italie jette son dévolu sur la corne de l'Afrique, et, entre 1882 et 1890, s'empare des territoires de l'actuelle Érythrée et de la côte est de la Somalie, les Britanniques s'installant sur la côte nord. De son côté, l'Allemagne commence à se convertir à la colonisation et s'assure le contrôle, en 1884, de points d'appui côtiers au Togo, au Cameroun et au Sud-Ouest africain (actuelle Namibie). La conférence de Berlin qui se tient de novembre 1884 à février 1885 conclut ce premier temps de conquête. Elle reconnaît la possession personnelle de Léopold II – transférée à l'État belge en 1908 – sur l'immense État indépendant du Congo, et pose les règles des conquêtes à venir : chaque puissance coloniale doit déclarer aux autres tout traité signé avec un chef d'État africain, et a obligation d'occuper effectivement une région pour pouvoir la revendiquer, en y installant des garnisons permanentes, en y aménageant des voies de transport, en assurant son exploitation économique, etc.

Le *Scramble* est relancé en 1889 par l'annonce britannique de sa volonté d'occuper toute la vallée du Nil jusqu'à ses sources. L'homme politique et entrepreneur sud-africain **Cecil Rhodes** entend de son côté réaliser la jonction coloniale allant du Cap au Caire, par l'intermédiaire d'une compagnie à charte, la *British South African Company*, à laquelle la Couronne britannique délègue la conquête des territoires situés au Nord des colonies sud-africaines. C'est ainsi qu'il conquiert le Bechuanaland (actuel Botswana), ainsi que les deux Rhodésies (actuels Zambie et Zimbabwe). Mais cet impérialisme britannique le long de ce méridien Le Cap-Le Caire contrecarre l'impérialisme français qui suit quant à lui le parallèle allant du Sénégal à Djibouti. Les tensions coloniales franco-anglaises atteignent leur apogée pour le contrôle de l'actuel Soudan. En 1898, une colonne militaire française s'installe dans le village soudanais de Fachoda, sur le Nil, dans le but de rejoindre la Corne de l'Afrique. Deux mois plus tard, des canonnières anglaises descendant le Nil rejoignent les Français. Le risque d'une guerre à propos du contrôle de Fachoda est alors réel, mais les gouvernements français et britanniques finissent par s'entendre et par conclure un traité qui définit les zones d'influence des deux pays : les Britanniques ont les mains libres au Soudan mais laissent les Français assurer la jonction de leurs possessions en Afrique de l'Ouest par la conquête du Tchad, permettant la continuité de leur présence coloniale depuis l'Afrique équatoriale jusqu'au Maghreb. Ces territoires devinrent les colonies de l'Afrique occidentale et équatoriale française (AOF et AEF). Si la conquête française de l'île de Madagascar, au terme d'une guerre très meurtrière, en 1896-1898, n'empêche pas la jonction britannique du Cap au Caire, celle-ci butte sur l'implantation allemande sur la côte orientale de l'Afrique, donnant naissance à la vaste colonie du Tanganyika (actuelle Tanzanie). Au tournant du xx^e siècle, le continent africain est ainsi presque entièrement conquis. Les dernières conquêtes ont lieu dans les années 1910 : grâce au soutien de la diplomatie

Cecil Rhodes (1853-1902)

est un homme d'affaires britannique qui bâtit sa fortune sur l'exploitation de l'or et des diamants d'Afrique australe et est le premier ministre de la colonie du Cap de 1890 à 1896. Ce fervent impérialiste ambitionne de relier le Cap au Caire en colonisant les territoires au nord du fleuve Limpopo. À sa mort, ces territoires prennent son nom : la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) et la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe).

britannique dans deux crises l'opposant à l'Allemagne en 1905 et 1911, la France impose son protectorat sur le Maroc à partir de 1912, et l'Italie bat les Ottomans en Cyrénaïque en 1911-1912 et établit sa domination sur le territoire largement désertique de Libye.

Cette apparente facilité de la conquête coloniale alimente l'image d'Épinal d'une Afrique technologiquement arriérée, organisée en tribus désorganisées n'opposant que leurs lances aux fusils des conquérants européens. La réalité est pourtant bien différente. Les Européens ne s'implantent aussi rapidement que parce qu'ils réussissent à s'insérer dans des luttes de pouvoir locales pré-existant à leur arrivée, en soutenant et en s'alliant à des chefs locaux, aux côtés desquels ils combattent leurs rivaux. Par ailleurs, les armées coloniales sont des armées constituées d'un faible noyau de soldats métropolitains et très majoritairement de troupes auxiliaires recrutées sur place ou venant de colonies déjà conquises, les tirailleurs sénégalais ou algériens dans le cas de la France. Si les armées africaines ne peuvent pas s'opposer frontalement à la puissance de feu des armées européennes sur un champ de bataille, elles développent des stratégies de guérilla très efficaces et meurtrières. De plus elles sont souvent dotées d'armements modernes, grâce à un commerce des armes à feu florissant en Afrique depuis l'époque moderne. Ainsi, **Samory Touré**, fondateur d'un empire mobile entre Sénégal et Côte d'Ivoire et principal opposant à la conquête française en Afrique de l'Ouest, acquiert 6 000 fusils en 1893 et met en place des ateliers de fabrication de fusils et de cartouches copiés sur des modèles européens. Cette résistance militaire des populations africaines trouve sa meilleure expression dans la victoire retentissante des Éthiopiens face aux Italiens à la bataille d'Adoua en 1896, permettant le maintien de leur indépendance jusqu'à ce que l'Italie mussolinienne ne prenne sa revanche en 1935-1936.

Le chef de guerre **Samory Touré** (v. 1830-1900) est le fondateur en 1878 de l'empire Wassoulou, à cheval sur la Guinée et le Mali actuels. À partir de 1882, il résiste efficacement aux Français en Afrique de l'Ouest grâce à la création d'une armée disciplinée et dotée d'armes à feu modernes. Capturé en 1898, il meurt en captivité en 1900. Il est aujourd'hui considéré comme un des héros de la résistance africaine à l'expansion coloniale.

2. L'expansion coloniale en Asie orientale

La présence coloniale européenne était ancienne en Asie du Sud-Est, sous forme de comptoirs dès l'époque moderne puis avec la progressive conquête de territoires plus ou moins vastes par les Britanniques en Inde, les Hollandais à Java et les Espagnols aux Philippines. Mais lors de la guerre hispano-américaine de 1898, l'archipel philippin change de tutelle coloniale au profit des États-Unis. En Asie centrale, les Britanniques s'effraient de l'expansion de l'empire russe au milieu du XIX^e siècle, qui se rapproche de leurs possessions indiennes. La rivalité des deux puissances impériales en Asie centrale, appelée « le Grand Jeu » par Rudyard Kipling, pousse les deux pays à s'aventurer successivement en Afghanistan et en Perse, qui deviennent des sortes d'États-tampons entre elles. En Asie du Sud-Est, ce sont les rivalités franco-britanniques qui expliquent la reprise des conquêtes coloniales à partir des années 1870. Sous couvert de défense des chrétiens asiatiques, le Second Empire a en effet commencé à conquérir la Cochinchine et le Cambodge au

Sud de la péninsule indochinoise entre 1862 et 1867. Avec l'ouverture du canal de Suez en 1869, les Britanniques cherchent à contrôler plus étroitement les détroits stratégiques permettant de naviguer entre l'océan Indien et l'océan Pacifique, notamment celui de Malacca : dès les années 1870, ils imposent leur présence aux sultans de la péninsule malaise et du nord de l'île de Bornéo, avant de réunir ces territoires en 1891 dans une Fédération de Malaisie. Pour consolider la frontière orientale de l'empire indien, alors que les Français reprennent leurs conquêtes en Annam, au Tonkin et au Laos pour former la colonie d'Indochine dans les années 1880-1890, les Britanniques annexent en 1886 l'ensemble de la Birmanie à l'empire des Indes, et établissent des relations privilégiées avec le Siam, actuelle Thaïlande. En 1896, les deux pays s'entendent pour conserver l'indépendance nominale de ce pays, placé en position de tampon entre eux.

L'immense territoire et marché chinois fait également l'objet de nombreuses convoitises dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. En effet, à la suite de ses défaites lors des deux guerres de l'opium qui l'opposent aux puissances européennes (Royaume-Uni, France et Russie), la Chine se voit contrainte d'accepter la création de concessions étrangères dans 16 ports chinois. Ces espaces d'extra-territorialité sont étendus à plusieurs reprises, au point qu'en 1910 les concessions étrangères à Shanghai surpassent les quartiers chinois de la ville en population comme en superficie. Diminuée par ces guerres étrangères, par des révoltes intérieures très meurtrières et destructrices (révolte des Taiping et des Boxers), et par une corruption endémique entravant les tentatives de modernisation du pays, la Chine doit aussi faire face aux ambitions impériales du Japon. Avec l'ère Meiji ouverte en 1868, le développement économique et industriel du Japon s'accompagne en effet d'une volonté d'expansion coloniale, notamment sur des territoires riches en matières premières. La rivalité sino-japonaise à propos de la Corée grandit à partir des années 1870 et dégénère en une guerre ouverte, en 1894-1895, à l'issue de laquelle les Chinois cèdent aux Japonais l'île de Taiwan. La Corée est ensuite placée sous protectorat japonais en 1905, après une retentissante victoire militaire du Japon sur la Russie, avant d'être annexée en 1910.

III. 1900-1914 : la « Belle Époque » aux colonies, ou l'impossible pacification coloniale

Malgré la variété des territoires colonisés, leur administration s'appuie dans bien des cas sur des formes de gouvernement indirect, qui laisse aux populations colonisées des espaces de négociations et de transactions permanentes avec les puissances impériales.

1. Vers une uniformisation des formes de la domination coloniale

Dans les colonies fraîchement conquises en Afrique et en Asie, les années 1900 et 1910 sont celles de l'installation de la domination coloniale après la période de la conquête. L'armée joue toujours un rôle important par le maillage de ses garnisons afin de « tenir » le territoire et les populations et d'assurer la répression des mouvements de contestations de la domination coloniale. Ces garnisons représentent souvent la seule présence directe, mais ponctuelle, de la puissance colonisatrice dans les immenses territoires colonisés. Pour l'administration de ces nouvelles colonies où les colons métropolitains sont très peu nombreux, les différentes puissances impériales pratiquent en effet le « gouvernement indirect » (*Indirect Rule*) théorisé dans les années 1920 par **Frederick Lugard**. Il s'agit d'assurer une domination coloniale à moindre coût en maintenant le prestige des chefs coutumiers indigènes, tout en les plaçant sous la tutelle discrète de quelques administrateurs coloniaux. Ces chefs sont ainsi le relais des colonisateurs, relais fiscal et judiciaire, puisque les droits coutumiers des populations sont conservés par le colonisateur. Cette pratique favorise souvent certaines ethnies au détriment d'autres, comme l'ethnie minoritaire tutsie au Rwanda, chargée par le colonisateur belge, après la Grande Guerre, d'être le relais de sa domination coloniale sur la majorité hutue. Ce choix génère un puissant ressentiment entre ces deux ethnies pourtant socialement et culturellement très proches et poreuses, en accentuant et rigidifiant les différences entre elles.

Frederick Lugard (1858-1945) est un officier britannique qui effectue l'essentiel de sa carrière militaire et d'administrateur colonial dans les colonies britanniques d'Afrique tropicale, et notamment au Nigeria, dont il est le gouverneur de 1914 à 1919, après avoir été celui de Hong Kong de 1907 à 1912. En 1922, il publie un ouvrage, *The Dual Mandate in British Tropical Africa*, dans lequel il théorise la pratique de l'*Indirect Rule*.

► Voir ce chapitre p. 25

Cette domination militaire et politique s'accompagne d'une domination juridique des populations colonisées par l'institutionnalisation, dans tous les empires coloniaux, d'un droit discriminatoire et dérogoire au droit métropolitain, définissant la catégorie juridique de l'« indigène », pourvue de droits inférieurs à ceux des colons. Ainsi, le discours sur l'universalité des droits de l'homme hérité de la Révolution française et revendiqué par la Troisième République s'accommode, dans la pratique, d'une inégalité de fait en situation coloniale. À partir des années 1880, le « code de l'indigénat » pratiqué en Algérie se généralise en effet à l'ensemble des colonies françaises.

Des peines de travail forcées, nouvelle forme d'esclavage qui ne dit pas son nom, sont fréquemment prononcées contre les populations indigènes, utilisées pour construire sans rémunération les infrastructures nécessaires à l'exploitation économique des colonies, notamment les chemins de fer et les ports nécessaires au commerce. Comme les colonies doivent si possible ne rien coûter au contribuable métropolitain, ces travaux sont de plus principalement financés par les impôts auxquels sont soumis les indigènes. Une fois ces infrastructures construites, elles permettent la mise en place d'un commerce colonial asymétrique : les colonies fournissent la métropole en ressources naturelles et servent de débouché commercial pour des produits manufacturés comme le textile ou la sidérurgie. Ainsi, à côté de l'agriculture vivrière traditionnelle se développe